

Le 4 septembre 2012,

**Communiqué de presse
de Monsieur Henri EMMANUELLI,
Député,
Président du Conseil général des Landes**

Le projet de stockage souterrain de gaz naturel en cavités salines, porté par EDF, nourrit un débat émotionnel et controversé que le Conseil général n'a pas souhaité jusqu'à présent alimenter.

En effet, il n'est pas dans nos habitudes de nous prononcer sur un projet de cette envergure (650M€ d'investissement), sans en connaître précisément les tenants et aboutissants d'un point de vue technique, économique, social et environnemental.

S'agissant du projet d'EDF, des analyses sont toujours en cours. En particulier, les résultats d'un deuxième forage dans le sous-sol landais, attendus à la fin de l'année, seront déterminants pour la décision d'EDF de lancer ou non la phase suivante.

Début 2013, si EDF décide la poursuite du projet, une concertation sera menée avec l'ensemble des élus, des acteurs économiques, des associations et de la population. A l'issue de cette concertation, EDF déposera un dossier de demande d'autorisation à la Préfecture. Suivra une enquête publique durant laquelle, le Conseil général sera amené à donner un avis officiel.

Le déroulement de cette procédure réglementaire n'empêche pas le Département de suivre le dossier de très près. Et de s'interroger sur l'impact environnemental et économique d'un tel projet.

Afin d'obtenir davantage d'informations, j'ai reçu le vendredi 31 Août 2012 les responsables d'EDF. En toute hypothèse, je leur ai demandé de travailler à l'élaboration d'une solution alternative au rejet de la saumure sur la côte sud des Landes incompatible avec l'image touristique de notre département. A eux de nous dire s'il existe une possibilité qui privilégie l'utilisation d'eau en circuit fermé et prenne en compte la valorisation du sel ainsi extrait.

Les inquiétudes exprimées par certaines collectivités, des associations et les industriels de la glisse sont compréhensibles. Mais elles ne doivent pas nous empêcher de faire preuve de responsabilité et de mesure.

Afficher en plein été devant les offices de tourisme des tracts annonçant que les plages landaises seront bientôt polluées par des rejets industriels relève de la pure désinformation. Cela est dévastateur pour l'image de notre département et néfaste pour l'industrie du tourisme dans une période économique et sociale difficile.

La réindustrialisation est un défi majeur pour l'avenir du territoire et la sauvegarde de l'emploi. Tenir systématiquement des discours alarmistes pour justifier le rejet des projets d'investissement nous conduira sur la mauvaise pente. Ce n'est pas la position du département qui tente de concilier la dynamique économique avec la préservation de l'environnement.

Aux sceptiques, je donne rendez-vous sur le site du CG 40 où ils pourront constater de visu l'état actuel de la côte landaise.

Henri EMMANUELLI
Député
Président du Conseil Général des Landes